

*Question présentée par le député :*

*M. André Pfeffer*

*Date de dépôt : 8 décembre 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Favoriser la délation : une nouvelle politique du Conseil d'Etat ?**

Lors du « Point presse » du Conseil d'Etat du mercredi 24 novembre 2021, en fin de conférence de presse, devant les caméras TV de Léman Bleu et les journalistes genevois présents, le conseiller d'Etat Mauro Poggia a fait la déclaration suivante :

*« ... Ce que je voudrais dire aussi c'est que les personnes qui vont dans des restaurants et qui se donnent la peine bien sûr soit d'être vaccinés ou d'avoir demandé le pass suite à une guérison ou qui se font tester, eh bien, doivent elles-mêmes aussi faire partie des mesures de contrôle général.*

*Je pense que c'est un devoir citoyen. Si vous vous asseyez dans un restaurant et que vous constatez que personne ne vous demande votre certificat covid ou ne vous demande même pas votre identité au point que le certificat se passe d'un copain à l'autre, eh bien, vous devez être convaincus que votre sécurité sanitaire n'est pas garantie dans cet endroit et je ne peux qu'encourager les personnes qui constatent ces défaillances de la part des restaurateurs à quitter les lieux et à le faire savoir.*

*Je pense que seules une discipline commune et une réaction concertée de la population pour exiger l'application des règles feront en sorte que ces règles seront appliquées avec l'espoir qu'elles permettront d'enrayer l'évolution de cette épidémie. »*

Cette longue déclaration du conseiller d'Etat chargé de la santé et de la police s'est faite sous le contrôle du président du Conseil d'Etat qui venait d'exposer les mesures sanitaires en vigueur dans le canton.

Dès lors qu'aucun démenti ou rectificatif officiel du gouvernement, sauf erreur, n'a été apporté à ce discours, je pose les questions suivantes :

- *Le Conseil d'Etat a-t-il vraiment décidé d'encourager les citoyens genevois à dénoncer les restaurateurs qui ne contrôlent pas le certificat covid et l'identité de leur clientèle ?*
- *Si tel n'est pas le cas, le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de communiquer clairement sa désapprobation de la délation systématique ?*
- *Avez-vous connaissance du nombre de délations commises par des citoyens genevois en réponse à la consigne du CE ?*
- *Depuis le début de l'obligation du certificat covid dans les restaurants genevois, connaît-on le nombre de restaurateurs en infraction par rapport au nombre d'établissements contrôlés par la police ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.